

NANTES, le 11 septembre 2018

Comité Régional  
Pays-de-la-loire

Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs

Le Président

Formation Animateur Fédéral GAM GAF GR

**Réf.** : LLR/DA N°10.18/19

**Objet** : Formation animateur FEDERAL

Madame, Monsieur le Président,

Afin de répondre aux objectifs de qualité au sein de votre Club et de dynamiser votre encadrement, il est nécessaire de former vos jeunes bénévoles aux fonctions de l'encadrement.

Nous disposons aujourd'hui d'un outil novateur pour former l'encadrement bénévole des clubs aux techniques d'animation de groupe de gymnastique et cela dans les trois disciplines : GAM – GAF – GR.

Cette formation est co-organisée entre le comité Régional et les comités départementaux. Cependant, les inscriptions en formation animateur fédéral se feront directement au comité régional.

Cette formation se déroule en 3 étapes :

- 1) Le module 1 se concentre sur les compétences transversales d'animation ; Savoir organiser, motiver, communiquer.
- 2) Le module 2 est consacré aux notions d'animation de circuit et de parcours gymnique avec comme support de travail les programmes ACCES GENERAL.
- 3) Le module 3 est dans la continuité du module 2 en intégrant des notions d'analyse de geste et d'apprentissage d'éléments avec comme support les programmes ACCES disciplinaire.

➔ **Inscription** : A l'aide de la fiche ci-jointe à retourner pour le **1 OCTOBRE 2018**, DERNIER DELAI, au **Comité régional**

**Conditions d'inscriptions :**

- Etre licencié FFG
- Avoir **au minimum 15 ans** dans l'année civile de la certification (*être né(e) en 2004*)
- PSC1 (obligatoire pour la certification « Animateur Fédéral »)

**Les modules sont organisés comme suit :**

	Module 1 : Animer	Module 2 : Access Général	Module 3 : Access disciplinaire
GAM/GAF	REGION 20 et 21 octobre à Sablé sur Sarthe ou le 27 et 28 octobre à la Roche sur Yon	DEPARTEMENT Voir le calendrier de votre département	REGION 9 au 11 février à Sablé sur Sarthe 16 au 18 février à la Roche sur Yon
GR	REGION 20 et 21 octobre à Sablé sur Sarthe ou 27 et 28 octobre à la Roche sur Yon	REGION 12 et 13 janvier	REGION 16 au 18 février à la Roche sur Yon

**Conditions financières :**

## **Formations GAM/GAF :**

<b>CLUBS CONVENTIONNES</b>	<b>CLUBS NON CONVENTIONNES</b>	<b>Stagiaire professionnel</b>
Hébergement / restauration Module 1 + Module 3 : <b>220.00 €</b> Pour le module 2, voir circulaire des départements organisateurs	Hébergement / restauration : Module 1 + Module 3 : <b>220.00 €</b> Pour le module 2, voir circulaire des départements organisateurs	Hébergement / restauration : Module 1 + Module 3 : <b>220.00 €</b> Pour le module 2, voir circulaire des départements organisateurs
Frais pédagogiques : pris en charge en partie par le Comité Régional au titre de la convention : <b>140.00 €</b>	Frais pédagogiques : <b>840.00 €</b>	Frais pédagogiques : <b>1 470.00 €</b>
Droit d'inscription <b>15.00 €</b>	Droit d'inscription <b>15.00€</b>	Droit d'inscription <b>15.00€</b>
Frais d'examen <b>15.00 €</b>	Frais d'examen <b>15.00 €</b>	Frais d'examen <b>15.00 €</b>
<b>Coût total du stage * : 390.00 €</b>	<b>Coût total du stage : 1 090.00 €</b>	<b>Coût total du stage : 1 720.00 €</b>

- **Auquels peuvent s'ajouter des frais Hébergement/Restauration pour le module 2 (selon départements)**

## **Formations GR :**

<b>CLUBS CONVENTIONNES</b>	<b>CLUBS NON CONVENTIONNES</b>	<b>Stagiaire professionnel</b>
Hébergement / restauration : <b>310.00 €</b>	Hébergement / restauration : <b>310.00€</b>	Hébergement / restauration : <b>310.00€</b>
Frais pédagogiques : pris en charge en partie par le Comité Régional au titre de la convention <b>140.00 €</b>	Frais pédagogiques : <b>840.00 €</b>	Frais pédagogiques : <b>1 470.00 €</b>
Droit d'inscription <b>15.00 €</b>	Droit d'inscription <b>15.00€</b>	Droit d'inscription <b>15.00€</b>
Frais d'examen <b>15.00 €</b>	Frais d'examen <b>15.00 €</b>	Frais d'examen <b>15.00 €</b>
<b>Coût total du stage : <u>480.00 €</u></b>	<b>Coût total du stage : 1 180.00 €</b>	<b>Coût total du stage : 1 810.00 €</b>

En cas d'absence à la formation les frais d'inscription et les frais pédagogiques ne seront pas remboursés.

Ces stages sont ouverts à tous les cadres désirant poursuivre leur formation dans le cadre d'une formation continue et personnelle, ou aux candidats ayant échoué à l'examen les années précédentes.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments sportifs les meilleurs.



Luc LE ROY